

1. Identification du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

- Nom commercial: HOKOEX®
- Registriernummer: EU-0027471-000
- UFI: 6200-W0MY-300H-THA1

1.2 Utilisation du produit : Insecticide pour le contrôle des mouches (larvicide)

1.3 Coordonnées du fournisseur: Hokochimie Sàrl
Pannerhofstrasse 7
CH-6353 Weggis
Téléphone : +41 41 390 31 88
email: info@hoko.com
www.hoko.com

1.4 Numéro d'urgence (CH) : 145

2. Dangers possibles

2.1 Classement du mélange

Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme Catégorie 3 (Chronique 3).

2.2 Éléments de marquage

Symbole de danger
Aucun.

Avertissements de danger
H412 Nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité
P280 Porter des gants de protection, des lunettes et des vêtements de protection.
Porter des chaussures appropriées lors de l'entrée dans les zones traitées et pendant l'application.
P273 Ne pas disperser dans l'environnement.
P501 Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux conformément à la législation applicable.

2.3 Autres dangers

Aucun.

3. Composition

3.1 Substance

Non applicable car le produit est un mélange.

3.2 Mélange

	Contenu	CAS-no	Classification
Cyromazine (ingrédient actif)	2 %	66215-27-8	Aquatic Tox Cat 1 (Chronique 1)
Support hydrosoluble	98%	266-257-8	-

Code GIFAP SG - (granulés solubles dans l'eau)

4. Premiers secours

4.1 Mesures générales :	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Inhalation:	Transporter le patient à l'air frais et consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau :	Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et de savon.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 15 minutes.
Ingestion :	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Dans la mesure du possible, montrez l'étiquette du produit ou cette fiche technique.

4.2 Symptômes : Non spécifiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucun.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Recommandé : Rideau d'eau, CO₂, produit chimique sec, mousse. Recueillir l'eau d'extinction et la placer dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Éviter le rejet d'eau d'extinction dans les plans d'eau et/ou les égouts.

Ne convient pas : Jet d'eau direct.

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange :

Forme des gaz toxiques (CO, CO₂, NO_x) lors de la combustion. Ne pas inhaler les gaz d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers :

Masque de protection complet pour éviter tout contact avec la peau, les muqueuses ou les

yeux.
Si possible, retirer le produit de la zone dangereuse.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures à utiliser en cas d'urgence :

Masque de protection, lunettes, chaussures et gants adaptés.
Tenir à l'écart les personnes non autorisées et les animaux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet du produit dans les cours d'eau et/ou les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Balayer le produit (éviter la formation de poussière) et verser dans des récipients correctement étiquetés.
Brûler dans un incinérateur agréé.

6.4 Référence à d'autres sections : Aucune.

7. Manipulation et STOCKAGE

7.1 Précautions pour un stockage sûr

Éviter la formation de poussière. Aérer suffisamment les locaux pendant l'utilisation et utiliser un masque de protection en cas de formation de poussière.

Eviter le contact avec l'hypochlorite de calcium ou de sodium, le nitrite de sodium, le perchlorate de gallium ou les agents oxydants forts (permanganate, dichromate, nitrates, chlore).

Ne pas manger, fumer ou boire pendant l'utilisation.

7.2 Conditions de stockage sûres

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'écart des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.

Tenir hors de portée des enfants, des animaux ou des personnes non autorisées.

Stockage dans l'emballage d'origine avec étiquette d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Application sur les tas de fumier, le fumier d'étable, le fumier liquide.

8. Contrôles d'exposition

8.1 Paramètres à surveiller :

(MAK) : 10 mg/m³ de poussière inhalable, 3 mg/m³ de poussière respirable

8.2 Contrôles d'exposition :

Porter des vêtements de protection et des gants jetables (EN374).

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

9.1.1 État d'agrégation :	Granules blanches.
9.1.2 Odeur :	Aucune.
9.1.3 pH (solution à 1 %) :	7,5
9.1.4 Point de fusion :	133-135°C.
9.1.5 Point d'ébullition :	se décompose > 130 oC
9.1.6 Point d'éclair :	-
9.1.7 Inflammabilité :	Non inflammable.
9.1.8 Limites d'explosivité :	Aucune.
9.1.9 Pression de vapeur :	Négligeable.
9.1.10 Densité de vapeur :	Sans objet.
9.1.11 Poids spécifique :	1 335 g/cm ³ ;
Poids apparent :	0,7-0,8 kg/l.
9.1.12 Solubilité :	Complètement soluble dans l'eau.
9.1.13 Log Pow :	- 0,0644.
9.1.14 Auto-inflammation :	Aucune.
9.1.15 Température de décomposition :	> 130 °C.
9.1.16 Viscosité :	-
9.1.17 Propriétés explosives:	Non explosif.
9.1.18 Propriétés comburantes:	Non oxydant.

9.2 Autres informations :

Aucune.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :	Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité chimique :	Ne pas exposer à la lumière directe du soleil. Sinon stable pendant au moins 5 ans dans le contenant d'origine.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Au contact d'agents oxydants, hypochlorite de calcium ou de sodium, nitrate de sodium, perchlorate de gallium, nitrite de sodium, phosphore.
10.4 Conditions à éviter :	Chauffage incontrôlé.
10.5 Matières incompatibles:	Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Aucun.

11. Informations toxicologiques

11.1.1 Informations sur les effets toxicologiques :

DL₅₀ orale, rat : 5 000 mg/kg (OCDE)

LD₅₀ dermique, rat : > 2 000 mg/kg (OCDE)

DL₅₀ inhalation, rat : > 180 mg/l (OCDE)

11.1.2 Irritation cutanée : Aucune. (OCDE)

11.1.3 Irritation des yeux : Aucune. (OCDE)

11.1.4 Sensibilisation cutanée. Aucune. (Magnussen-Kligman)

11.1.5 Mutagénicité des gonades: Aucune. (OCDE)

11.1.6 Cancérogénicité : Aucune. (OCDE)

11.1.7 Reprotoxicité : Aucune. (OCDE)

11.1.8 Organes cibles (exposition unique) : Aucun.

11.1.9 Organes cibles (exposition répétée) : Aucun.

11.1.10 Dangers particuliers par inhalation : Aucun.

Voie d'exposition la plus probable : peau.

Symptômes causés par de propriétés chimiques ou physiques : Aucun

Symptômes suite à une exposition : Aucun

Interactions : Aucune connues.

Propriétés endocriniennes : Aucun

11.2 Informations relatifs à d'autre dangers : Aucun

12. Informations environnementales

12.1 Toxicité :

Toxicité aquatique

CL50 , Scenedemus subspicatus, 120 h : > 100 mg/L

CE50 , Daphnia magna, 48 h : 250 mg/L

CL50, truite arc-en-ciel, 96 h : 90 g/L

E b/r C50, P. subcapitata, 96 h : 2,6 g/L

Autres

DL50, caille japonaise, orale : >6 000 mg/kg

DL50, canard colvert, voie orale, aiguë : > 6 000 mg/kg

DL50, caille japonaise, 8 jours mélangée à des aliments : > 10 000 ppm

Aucun effet connu sur les insectes utiles.

12.2 Persistance et dégradation :

TD50 : dans le sol (à la mélamine) 10 oC : 20 -80 jours, dans l'eau 10 jours (dissipation), dans les sédiments 200 jours.

Dégradable dans les stations d'épuration.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucun.

[FBC < 1 ; Log Poe : - 0,0644.]

12.4 Mobilité dans le sol: Faible.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :** Pas PBT ou vPvB.**12.6 Autres effets nocifs :** Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.**13. Méthodes de traitement des déchets****13.1 Produit**

Déposer à un point de collecte des déchets dangereux.

13.2 Emballage

Rincer trois fois et appliquer de l'eau selon étiquette. Jeter ensuite avec les ordures ménagères.

13.3 Recommandations pour une élimination complète

Brûler dans un incinérateur avec épuration des gaz.

14. Informations sur le transport**14.1 Numéro ONU :**

Aucun.

14.2 Classification d'expédition appropriée de l'ONU

Aucune.

14.3 Classe de danger pour le transport

Aucune.

14.4 Groupe d'emballage

Aucun.

14.5 Dangers environnementaux

Toxicité aquatique (Cat 3)

14.6 Mesures spéciales de pré-poste pour l'utilisateur

Aucune.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et au recueil IBC

Non classés.

15. Législation**15.1 Réglementations/législation spécifiques au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

UE:

- Dispositions transitoires nationales
- Ordonnance sur les produits biocides
- Règlement (UE) 2015/830

SUISSE: Ordonnance sur les produits biocides

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation selon l'ordonnance sur les produits biocides (EU, 2021)

16. Autres informations**16.1 Numéro du tarif douanier UE :** 3808 91 90**Numéro de tarif douanier CH :** 3808 91 80 Légende : 999

16.2 Source de données:

Dossier EU

16.2 Mise à jour par rapport à la version précédente

Numéro d'urgence

*Toutes les informations correspondent à l'état des connaissances du fabricant au moment de la création de la version.
Cette fiche de données de sécurité ne constitue pas une garantie pour toute propriété ou condition du produit.
Les auteurs déclinent toute responsabilité.*